

La carte scolaire



avec vous !

INFOS UNSA ÉDUCATION 22

CSA SD du 2 février 2023

Carte scolaire rentrée 2023

Règlement intérieur

Le Directeur Académique nous a confirmé, comme nous l'avions appris quelques jours après la tenue du premier CSA Académique, où tous les syndicats avaient voté contre le projet de carte scolaire pour les départements bretons, que les décrets d'application de ce nouveau CSA ne prévoyaient pas qu'un nouveau CSA se tienne une semaine après, comme c'était le cas auparavant (du temps des CTSD).

UNSA : Avant toute chose, l'UNSA Éducation rappelle qu'elle a toujours été contre cette loi de la transformation de la Fonction publique car celle-ci n'a eu de cesse de limiter le dialogue social, tout en prétendant que cela ne changeait rien... C'est d'ailleurs hautement symbolique que pour ce premier CSA SD, par ailleurs brutal au niveau de ses décisions, et pour lequel on peut prévoir un vote unanime contre, il n'y aura pas de seconde instance... Ceci confirme, comme cela est le cas depuis le début du mandat de M. Macron, qu'il y a une réelle dégradation du dialogue social...

Les organisations syndicales siégeant à ce CSA (UNSA-FSU-FO-CFDT) ont voté contre ce règlement intérieur. Vote symbolique car le règlement intérieur s'appuie sur un décret et ne changera pas.

IA : Il n'y a pas d'intentions de museler le dialogue social, les CSA s'alignent sur les autres instances similaires de la Fonction publique. *Et de manière étonnante, lorsqu'il y a uniformisation des règles, ce n'est jamais dans un sens positif pour les personnels. Depuis le début, nous sommes contre cette loi qui n'aboutit à aucun progrès pour les personnels. Et cela n'a jamais été le but des hauts fonctionnaires qui ont souhaité cette loi pendant des années.*

Réponse du Dasen aux déclarations préalables

Comptabilisation des effectifs ULIS : c'est un vrai sujet, on ne va pas le faire cette année mais nous travaillons sur ce sujet dans l'Académie. On ne peut pas généraliser, notamment parce qu'il y a des endroits où l'on continue de fonctionner comme des CLIS.

Non comptabilisation des TPS : mes collègues des autres départements ne me disent pas comment ils fonctionnent. Au niveau ministériel, l'extraction des TPS se fait sur une partie des effectifs, seules les écoles maternelles sont prises en compte...

Prise en compte des élèves qui ont des troubles du comportement : le ministère est au courant.

UNSA : Vous pouvez nous confirmer qu'il n'y a pas de blocage du 22 ou de l'académie sur les remontées de la problématique importante des enfants qui ont de forts troubles du comportement ? Pour l'UNSA Éducation, la dotation n'a absolument pas pris en compte l'augmentation importante de ces enfants, sans oublier la spécificité de notre académie qui concentre le manque de places en établissements spécialisés.

IA: Cela a été pris en compte, notre académie aurait dû rendre 135ETP et pas 60. Il y a bien un regard du national même si pour vous c'est insuffisant. Ça reste beaucoup 60 je sais.

UNSA : Dans certaines situations les collègues ne peuvent plus faire classe. Lorsque nous avons interrogé le Préfet sur cette « explosion » des enfants à forts troubles du comportement il a indiqué que dans notre département les chiffres de violences intrafamiliales sont très importants. Rien que pour ces raisons, il n'y aurait pas dû y avoir de fermetures de classes... Sans oublier les difficultés sociales, elles aussi bien réelles.

IA: Je ne peux pas laisser dire qu'il n'y a pas de prise en compte de ces spécificités académiques puisque nous aurions dû perdre 135 postes au lieu de 60. Pour ce qui concerne les places en ITEP et IME, on a une couverture qui est meilleure qu'ailleurs mais nous avons un certain nombre de jeunes qui y entrent et qui n'en sortent pas lorsqu'ils sont adultes. *Un type de réponse que nous adorons, ne nous plaignons pas car cela aurait pu être pire... Nous continuons à dire qu'au regard des remontées faites par le biais des fiches SST (et tout le monde ne fait pas de fiches SST, c'est un tort, lorsqu'on subit des violences) et rien que pour cet argument, aucune fermeture n'aurait dû être faite dans notre département ! Et, quoi qu'en dise notre IA, le Ministère a occulté cette problématique qui a des effets sur certaines décisions, nous y reviendrons tout à l'heure.*

IPS (Indices de Position Sociale) public/privé : La presse nationale a publié un certain nombre d'études (notamment Le Monde). Les écarts sont marqués dans les zones urbaines (moins en zone rurale).

Carte Scolaire

IA : Nous allons tout d'abord aborder le cadrage général de cette carte scolaire. Les évolutions ne vont pas être nombreuses, en tout cas pas à ce stade. Depuis 4 ans, nous avons l'habitude d'apporter des évolutions sans engager de fermetures en été. Au regard de la situation cette année, nous allons attendre juillet et la réalité des effectifs pour voir quelles écoles accompagner réellement. Si on entend les maires, on va gagner 700 élèves **sur le département**. Il va nous falloir mettre les moyens là où les effectifs seront présents. Pour le financement de la coordination PIAL, il continuera de l'être avec des « petits bouts » de temps partiels restants. Je vous annonce qu'il y aura 5 nouvelles créations de classes bilingues conformément à la priorité rectorale. Si certains de ces projets ne voyaient pas le jour faute d'effectifs, on reprendrait les moyens pour le monolingue.

UNSA : Le recteur s'engage sur la carte des pôles pour la création de classes bilingues puisque c'est une priorité dans notre Académie, sauf que c'est sans moyens spécifiques associés, c'est ce que l'UNSA Éducation réclame depuis des années. Par ailleurs, nous vous rappelons la dimension humaine de ces fermetures et le fait qu'il n'y ait plus de priorité au mouvement au cas où une classe fermée réouvre...

Etudes de situations présentes dans le document + demandes d'ouvertures qui n'y figurent pas + compte-rendu d'audiences des écoles concernées.

Durant notre défense farouche des écoles concernées, sans oublier des écoles qui n'y figuraient pas pour une demande d'ouverture, nous avons argumenté et pointé nombre de problématiques soulevées dans notre déclaration préalable. Nous n'allons pas dérouler toutes les écoles défendues puisque cette réunion a duré en tout 7h mais voici quelques précisions :

- **Touts petits non comptés : et pourtant ils sont là et nos collègues veulent les accueillir ! En ne les comptant pas et en fermant des classes, certaines écoles ne pourront plus accueillir les tout petits qui partiront vers le privé. Les fermetures bénéficieront clairement aux écoles privées, la concurrence est forte.** *Sans oublier que le privé peut faire ce qu'il veut de ses dotations et n'a pas d'obligation d'utiliser Onde.*
- **A propos des effectifs, serait-il possible que les effectifs de vos documents soient mis à jour car ils reposent sur des déclarations faites en novembre ?** On nous a répondu que les effectifs étaient mis à jour... et pourtant il y a de nombreuses différences entre les documents et les données que les écoles nous transmettent.
- **Double peine : non seulement les collègues ont des élèves qui ont de forts troubles du comportement et ne peuvent plus faire classe puisqu'ils passent leur temps à protéger leurs autres élèves, mais en plus certains parents, exaspérés par ces conditions, quittent l'école pour rejoindre le privé et l'école publique est en chute d'effectifs, et on en retrouve quelques-unes pour des fermetures...** *De quoi écœurer les collègues !*
- **Nous avons rappelé l'impact sur les personnels qui perdent leur poste et les difficultés pour les réaffecter dans certains secteurs.**
- **Nous avons aussi déploré que les mesures envisagées dans certains RPI créaient de sacrées mésententes entre les élus, chacun voulant, logiquement, défendre sa commune.**
- **Nous avons rappelé que dans certaines écoles les faibles effectifs permettaient de gérer au mieux, malgré des violences régulières, des enfants ayant de forts troubles du comportement. En fermant une classe, comment fait-on l'année prochaine ?**

- **Certaines écoles ont été fragilisées faute de remplaçants ou alors par de multiples remplaçants.**
- **Dans certaines situations les parents ont déjà annoncé qu'ils quitteraient l'école publique pour rejoindre l'école privée toute proche.** *Et ce sont souvent les parents les plus favorisés qui le font, quid de la mixité sociale ?*
- **L'inclusion une priorité ? Si c'est réellement le cas, moins les effectifs sont chargés mieux c'est. Cela n'est pas pris en compte dans votre projet, pour certaines fermetures envisagées.**
- **Certaines décisions fragilisent réellement les écoles publiques qui concentrent les difficultés et comprennent beaucoup plus d'enfants socialement défavorisés.** (Nous avons notamment développé ces arguments pour Bégard pour lequel il était prévu de fermer deux classes, ce qui a retenu l'attention du Dasen et nous nous en félicitons). Nous avons aussi développé, argumenté, en indiquant que l'installation d'une structure de malentendants près de cette école demandait beaucoup de coordination et nécessitait des bonnes conditions pour une inclusion bénéfique.
- **De même pour Paimpol : depuis la fusion que l'UNSA Éducation avait dénoncée dès le début en indiquant qu'elle bénéficierait directement au privé, les faits nous ont clairement donné raison et au vu des difficultés actuelles y refermer une classe aurait été un terrible coup pour l'école publique dans cette commune. Nos arguments, et ceux de la délégation menée par la maire de Paimpol, ont été entendus.**
- **Des fermetures qui donnent des moyennes de plus de 23 élèves par classe ne posent pas problème. Nous avons rappelé que c'est bien plus facile sur le papier que dans la réalité, qui comprend celle des locaux, de la répartition, des classes d'âge des élèves. Cela peut entraîner que nombre de classes passent à multi-niveaux. Les moyennes papier ne prennent pas non plus en compte les élèves en difficulté scolaire, ou primo arrivants. Ou alors ceux qui ont de forts troubles du comportement...**
- **Les répartitions peuvent parfois être inextricables et infaisables après fermeture ou faute d'ouverture. Nous avons d'ailleurs présenté une situation qui avait échappé à la Direction Académique et qui a retenu son attention (RPI de Squiffiec Trégonneau).**
- **En RPI, les décisions de fermeture et les répartitions sur papier ne prennent pas en compte les spécificités des locaux, ni les déplacements parfois importants (pour des petits notamment).**

A l'issue de cette longue défense d'écoles et d'arguments bien réels, le Dasen nous a présenté son projet final en revenant simplement sur les fermetures d'une classe à

Bégard centre (élémentaire) et à Paimpol. Certaines situations seront surveillées et suivies avec attention : Plénée Jugon (que nous avons portée avec une focale sur une problématique importante d'enfant à troubles du comportement/inclusion), Callac, Plérin Harel de la Noé et le RPI Squiffiec Trégonneau.

Tous les représentants du personnel ont évidemment voté contre.

UNSA : Ce projet est totalement injuste et totalement déconnecté de la réalité de nos écoles ! Il ne prend pas compte l'accueil dégradé des élèves ni les personnels en souffrance.

Nous avons proposé aux autres organisations syndicales un avis qui a été porté de façon intersyndicale :

AVIS INTERSYNDICAL (CSA SD du 2 février 2023)

Nous vous avons alerté à de nombreuses reprises sur les très difficiles conditions de travail vécues par nos collègues du fait de l'augmentation très importante des situations de violences causées par des enfants ayant de forts troubles du comportement. 155 fiches soulevant des problématiques de violences subies et autant de souffrance.... Pour 48 écoles concernées et bien plus dans les faits.

Au vu de votre projet de carte scolaire qui verra notre département subir une fermeture de 45 classes, les organisations syndicales siégeant en CSA D 22 considèrent que les conditions de travail de nos collègues en seront impactées et dégradées. Ces nombreuses suppressions ne prennent nullement en compte cette problématique pourtant essentielle. Bien au contraire même...

Nous émettons donc l'avis de réunir au plus vite la CSA FS D sur ce sujet (anciennement CHSCT).

Avis voté unanimement

Le Dasen nous a indiqué que ce CSA FS D se tiendrait dès que possible.